

“Circulation, transport, stationnement, ça piétine !”

Les fins d'année, avec les fêtes et les intempéries, sont toujours difficiles sur le plan de la circulation et du stationnement. Et chacun de pester contre les bouchons, la pollution, le bruit. Pourtant, la circulation continue d'augmenter inexorablement avec la double, voir la triple motorisation des ménages. Et chacun de s'interroger à juste titre sur l'action des élus et la mise en oeuvre du fameux PDU (Plan de Déplacement Urbain) qui comme l'Arlésienne est toujours annoncé mais ne vient jamais. Alors, où en est-on ?

Les habitants de Metz doivent savoir que la gestion des transports urbains est du ressort de la Communauté d'Agglomération Metz-Métropole (CA2M) qui en passant à 37 communes est obligée de revoir la copie élaborée, il y a déjà 5 ans. La CA2M a donc prévu de rendre sa nouvelle copie avant enquête publique à la mi-2005. Par anticipation, des travaux de site propre bus pourraient être entrepris à cette même date sur l'avenue de Plantières. Si tout va bien !

Il n'y a plus de temps à perdre. En effet, le service offert par les TCRM se dégrade lentement mais sûrement. Un rapport officiel récent indique qu'avec le passage à 35 communes desservies, il a fallu augmenter les distances parcourues par les bus de 11 %. C'est évidemment très bien pour les 27 000 habitants qui voient arriver les transports collectifs à leur porte. Le problème, c'est que la fréquentation totale n'a augmenté que de 1,5 % et que les recettes sont restées

stables. Les coûts, eux, se sont envolés de 12,6 %, soit une augmentation de 2,45 millions d'euros que le contribuable devra assumer.

Où est donc l'erreur ? Il y a plusieurs explications, mais la plus évidente, c'est l'inadaptation du réseau à la demande, d'où la vitesse moyenne commerciale en baisse lente et continue : en 1997 17,9 km/h, en 2002 16,8 km/h.

Comme le dit très justement le rapport, "cette situation appelle un programme d'actions correctrices, fondé sur une véritable amélioration de la vitesse communale, par un réel partage de la voirie, une poursuite de la refonte de la structure tarifaire et une extension de la lutte contre l'insécurité". Des évidences certes, mais qu'il faut sans cesse rappeler.

La réponse est évidemment dans un PDU ambitieux faisant toute sa place aux transports collectifs, aux vélos et à la marche.

Quant aux vélos, la majorité municipale, s'ingénie à les dissuader de circuler. Pour la mise en oeuvre du stationnement résidentiel, on verra plus tard. Cerise sur le gâteau, passant outre la protestation des élus locaux, le gouvernement supprime les crédits pour les PDU et les transports collectifs, en parfaite contradiction avec ses discours sur l'environnement et la lutte contre l'effet de serre !

Les messines et les messins devront mettre davantage la main au portemonnaie. Merci la Droite !

Daniel Planchette
PS.



Danièle Bori
PCF.



Dominique Gros
Conseiller Général
PS.



Marie Anne Isler Béguin
Député Européen
Verts.



Marielle Olezinski
PS.



Pierre Bertinotti
Président du groupe
PS - PC
PS.



Pierre Tiercelin
PS.



René Darbois
Président du groupe
des Verts.



Véronique Roederer
PS.



Violaine Pauly
PS.

